

# Rapport public Parcoursup session 2023

SPE FORMATION - BPJEPS - Spécialité animateur - Mention Loisirs tous publics

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation  | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|--|---|
| SPE FORMATION - BPJEPS - Spécialité animateur - Mention Loisirs tous publics | Jury par défaut | Tous les candidats | 1                          | 53                       | 2  | 2   |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Le BPJEPS spécialité animateur nécessite un intérêt pour l'animation et l'encadrement de publics variés dans des lieux et structures divers ainsi qu'un attrait pour les questions touchant à l'éducation populaire. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

## Attendus locaux

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS spécialité Animateur, mention "loisirs tous publics" sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
  - \* « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
  - \* « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
  - \* « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
  - \* « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
  - \* « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) » en cours de validité.
- justifier d'une expérience professionnelle ou non-professionnelle d'animateur de 200h minimum

Ces pièces seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation. En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'organisme de formation ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme.



## **Conditions d'inscription**

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## **Contenu et organisation des enseignements pour la formation**

Date de début de la formation : 18 septembre 2023

Date de fin de la formation : 27 septembre 2024

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

- Complétude du dossier d'inscription
- Capacité à l'oral : capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection
- Qualité de l'expression écrite et de la syntaxe : projet professionnel motivé
- Autonomie / capacité à s'organiser : entretien de sélection
- Capacité à s'investir : entretien de sélection
- Motivations : projet professionnel motivé et entretien de sélection

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Afin de valider définitivement votre vœu, il faut télécharger le dossier d'inscription propre à SPE FORMATION (sur le site de SPE FORMATION), le compléter et l'envoyer par courrier ou le déposer en main propre au centre de formation. Tout vœu validé sur Parcoursup mais n'étant pas doublé d'un envoi du dossier d'inscription version papier ne sera pas examiné.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux                    | Critères retenus par la commission d'examen des vœux   | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères  | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique   | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation |  |   |                                 |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Capacité à l'oral                               | Expression orale - aisance - capacité à se présenter   | Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection  | Très important                  |
|   | Qualité de l'expression écrite et de la syntaxe | Expression écrite- orthographe syntaxe   | Projet professionnel motivé / Notes obtenues au bac de français / Bulletins de 1ère et Terminale                          | Important                       |
|   | Méthode de travail                              | Capacité de travail - organisation   | Fiche avenir / fiche de suivi réorientation   | Important                       |
| Savoir-être   | Autonomie / capacité d'organisation             | Autonomie - organisation de l'emploi du temps pour réussir la formation organisation entre la théorie et la pratique | Fiche avenir / fiche de suivi de réorientation / appréciations des professeurs sur les bulletins / entretien de sélection | Important                       |
|   | Capacité à s'investir / Implication             | Implication - engagement dans la formation et dans le stage  | Fiche avenir / Projet professionnel motivé / Entretien de sélection   | Très important                  |
|   | Esprit d'équipe                                 | Solidarité - état d'esprit   | Entretien de sélection  | Complémentaire                  |

|   |   |  |  |                |
|---|---|--|--|----------------|
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Connaissance des débouchés de la formation                            | Connaissance du métier<br>connaissance du milieu professionnel- projet professionnel post formation          | Entretien de sélection /<br>Projet professionnel motivé                              | Important      |
|   | Connaissance des exigences de la formation et de son contenu          | Connaissance des exigences théoriques et pratiques   | Entretien de sélection   | Important      |
|   | Motivation, capacité à réussir dans la formation                      | Mise en place d'une méthode menant à la réussite - organisation Motivations professionnelles ou personnelles | Projet professionnel motivé / Entretien de sélection                                 | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Expérience professionnelle ou non professionnelle d'animateur de 200h | Présentation de l'attestation d'expérience - CV - diplômes qui dispensent de ces 200h d'animation            | Attestations des structures d'accueil  | Essentiel      |
|   | Engagement citoyen / associatif / Etudiant                            | Membre d'une association - Service civique - Volontariat   | Fiche avenir / projet professionnel motivé / Rubrique activités et centres d'intérêt | Très important |

**Signature :**

Pascale TORMOS,  
Directeur de l'établissement SPE FORMATION